

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARS 2008

Un nouveau centre de l'audition

## AUDITION MUTUALISTE

sera inauguré le 9 avril à VIENNE

et proposera des appareils de dernières technologies à des prix mutualistes.

Mutuelles de France Réseau SantéSanté - organisme à but non lucratif - défend l'accès à la santé pour toutes les populations et propose des soins et appareillages de qualité au meilleur prix dans divers domaines : soins dentaires, médicaux, optique, audioprothèse...

Acteur de l'économie sociale, dirigé par un conseil d'administration composé de militants bénévoles, Mutuelles de France Réseau Santé développe des centres de l'audition sous l'enseigne mutualiste nationale : AUDITION MUTUALISTE, enseigne qui regroupe aujourd'hui 250 centres.

Du dépistage à l'appareillage, un spécialiste de l'audition informe, conseille et accompagne chaque patient. Parmi l'ensemble des fabricants, il recherche l'aide auditive la mieux adaptée à chacun des cas. Grâce à l'engagement "qualité" AUDITION MUTUALISTE, les patients peuvent également bénéficier de nombreux avantages : essai d'aides auditives chez soi avant l'achat, évaluation régulière de l'appareillage.

Depuis octobre 2005, Mutuelles de France Réseau Santé a ouvert trois centres de l'audition, les deux premiers installés à Saint Priest et Bourg en Bresse ont déjà équipé plus de 1000 patients permettant ainsi à ces personnes de mieux entendre, donc de mieux vivre.

### Aujourd'hui en France :

- 5 millions de personnes malentendantes, dont 2 millions ont moins de 55 ans,
- 7 millions de français vivent dans des zones de bruit excessif comme les abords d'autoroute ou d'aéroport
- 2 millions de personnes sont exposées dans leur profession à des niveaux de bruit souvent dangereux pour l'audition
- 1 français sur 2 ne fait jamais évaluer son audition
- 38 % des personnes qui consultent le font suite aux pressions de leurs proches

Mutuelles de France Réseau Santé, une entreprise aux valeurs humanistes qui s'étend et se diversifie : des établissements médico sociaux, un magasin de matériel médical, des établissements d'hébergement pour personnes âgées... complètent l'offre de soins et de services de santé.